

## Stockage, une étude de Kroll Ontrack confirme les mauvaises pratiques en entreprise

**Si l'instauration de protocoles pour définir les espaces où les documents de l'entreprise doivent être stockés est une mesure de protection des données répandue, les utilisateurs ne s'y conforment pas toujours, rendant ainsi leur entreprise vulnérable face au risque de pertes de données stratégiques. Tels sont les résultats d'une étude\* en ligne réalisée par Kroll Ontrack, fournisseur de services de récupération de données, de sécurisation de l'information, d'e-discovery et de recherche de preuves numériques.**

En effet, 40% des personnes interrogées ont déclaré que leurs entreprises respectives avaient instauré des directives bien définies pour stocker les données dans des espaces clairement définis. Cependant, les résultats de l'étude révèlent également que 61% des sondés effectuent la plupart de leurs enregistrements sur un disque local au détriment du réseau de l'entreprise. Les risques liés à un enregistrement sur un disque local pourraient être minimisés au moyen d'une sauvegarde sur un disque externe ou un logiciel spécifique. Cependant, 44% des sondés avouent que leur système de stockage est dépourvu de sauvegarde efficace.

« Enregistrer sur un disque dur local, sur un ordinateur de bureau ou un portable est en contradiction avec les politiques de stockage de données établies dans les entreprises, qui généralement exigent que les employés effectuent leurs sauvegardes dans un répertoire du réseau. La mise en place d'une charte utilisateurs pour enregistrer les documents sur le réseau permet une meilleure adhésion des salariés. Les procédures informatiques sont ainsi mieux respectées, réduisant ainsi les risques de perte de données dans l'entreprise. » déclare Paul Dujancourt, Directeur Général de Kroll Ontrack France. « Si la majorité des utilisateurs effectuent des sauvegardes sur des disques locaux sans aucune protection, les entreprises courent le risque de perdre des données stratégiques.» ajoute-il.

Pour éviter de perdre des données critiques, les spécialistes de Kroll Ontrack recommandent aux entreprises de mettre en place une politique de stockage des données précise et de dûment communiquer en interne sur ce sujet. Par ailleurs, les entreprises devraient s'assurer que la sauvegarde de données est bien incluse dans leur plan global de gestion de crise et de continuité de service. A cette fin, elles devraient choisir de collaborer avec un spécialiste de la récupération de données capable de répondre à tout type de scénario.

« Cette étude prouve que la mise en place d'une politique de stockage des données ne protège pas automatiquement l'ensemble des données de l'entreprise. Les différentes lois et réglementations actuelles visant la sauvegarde de l'information, obligent les entreprises à prendre en compte la perte éventuelle de ses données. Elle doit alors s'assurer que les salariés reçoivent une formation continue pour comprendre les risques liés aux actions non conformes au protocole. » conclut Paul Dujancourt.